Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_087-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 27 novembre 2025
La séance a été publique le jeudi 04 décembre 2025

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Monsieur TANGUY, Madame CORLAY, Monsieur CAZEAUX, Madame IZAGUIRRE, Madame LE TERRIEN, Madame RIBETTE, Madame BLAIZOT, Madame LE LAUSQUE, Madame LE QUER, Monsieur LE GLOUAHEC, Monsieur LE MAGUERESSE, Madame TOULEMONT, Madame ZAGO, Monsieur CHATY, Madame LE MAGUERESSE, Madame NIO, Madame LE KERNEC, Madame LAMY.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur DREANO (procuration à Monsieur GUIDAL), Madame QUERRE-NORMAND (procuration à Monsieur CHATY), Monsieur BORGNIC (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur LE BORGNE (procuration à Monsieur PATUREL), Monsieur JEHANNO (procuration à Madame NIO), Monsieur BATARD (procuration à Madame LE KERNEC), Monsieur SCHAFFER (procuration à Madame LAMY).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame TOULEMONT– Monsieur LE GLOUAHEC

Conseillers en exercice : 27

D2025-087 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MUSIK EUROPA BREIZH POUR LA SAISON 2026

Exposé

L'association « Musik Europa Breizh » organise des concerts professionnels de musique baroque accessibles à tous dans le Finistère sud et dans le pays de Lorient. L'objet de cette association est de diffuser la musique et plus particulièrement la musique baroque, en Bretagne d'abord mais plus largement en France et en Europe, et de promouvoir les échanges entre musiciens européens et bretons. Chaque concert est l'occasion de découvrir des instruments insolites, des compositeurs peu connus et des œuvres étonnantes.

La commune collabore depuis 2022 avec cette association qui propose notamment des concerts au centre culturel et des échanges avec les enfants des écoles.
Aussi, au vu de la qualité de ces prestations, et dans le cadre de sa volonté de permettre la diffusion de spectacles musicaux de qualité, la commune souhaite que cette programmation perdure et pour cela engage une relation partenariale afin de permettre à l'association de se développer et de s'installer pour proposer, de manière durable, un accès à la musique classique pour tous.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215601188-20251204-D2025_087-DE

Il est proposé au Conseil municipal de poursuivre et de formaliser ce partenariat dans le cadre d'une convention de co-organisation pour la saison 2026.
Cette convention fixe les engagements et les modalités financières de chacun pour mener à bien cette collaboration entre la commune et l'association.

Proposition :

Vu le projet de convention de co-organisation d'une saison de concerts de musique classique avec l'association Musik Europa Breizh 2026,
Vu l'avis de la commission affaires scolaires, petite enfance, culture, enfance-jeunesse, vie sportive et mouvement associatif en date du lundi 24 novembre 2025.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les termes de la convention de co-organisation d'une saison de concerts de musique classique avec l'association Musik Europa Breizh 2026,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Après que le Conseil municipal dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le 08 décembre 2025

Madame TOULEMONT	Monsieur PATUREL	Monsieur LE GLOUAHEC
La Secrétaire	Le Maire	Le Secrétaire